



SEFECCAM/SIENCAM
The Connection Between The World

POLITIQUE DE RESPECT ET DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Date de rédaction: 09/02/2026

Référence : QUA-PO-009-politique de respect et de protection des droits de l'homme

Version: 1

Dernière revision: 00/00/0000

Page 1 sur 2

Les sociétés SEFECCAM/SIENCAM, entreprises d'exploitation forestière, reconnaissent que le respect des droits fondamentaux de l'Homme constitue un principe essentiel dans la conduite de ses activités.

La Direction Générale s'engage à respecter, protéger et promouvoir les droits humains dans toutes ses opérations forestières, industrielles et commerciales, ainsi que dans ses relations avec les travailleurs, les communautés locales et l'ensemble de ses partenaires.

1. Respect des droits fondamentaux

SEFECCAM/SIENCAM garantissent que toutes leurs activités respectent les droits humains reconnus internationalement, notamment :

- le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité ;
- l'interdiction de l'esclavage, du travail forcé et de la traite des personnes ;
- l'interdiction de la torture et des traitements inhumains ou dégradants ;
- l'égalité de tous devant la loi ;
- la liberté d'opinion, d'expression, de pensée et de religion.

2. Protection des travailleurs

SEFECCAM/SIENCAM assurent à tous les travailleurs :

- des conditions de travail sûres et saines ;
- une rémunération conforme aux lois en vigueur ;
- l'égalité de traitement sans discrimination ;
- la liberté d'association et de représentation syndicale ;
- l'interdiction du travail des enfants et de toute forme d'exploitation.

3. Respect des communautés locales et populations autochtones

Les activités forestières sont conduites en respectant les droits coutumiers, fonciers et d'usage des communautés locales, en privilégiant la concertation et le consentement préalable lorsque requis.

4. Prévention des violations

SEFECCAM/SIENCAM mettent en œuvre des mesures internes de sensibilisation, de contrôle et de formation afin de prévenir toute violation des droits humains dans ses activités et celles de ses sous-traitants.



Cooperation Sefeccam/Sienecam
The Conscious Passion For Wood

POLITIQUE DE RESPECT ET DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Date de rédaction: 09/02/2026

Référence : QUA-PO-009-politique de respect et de protection des droits de l'homme

Version: 1

Dernière revision: 00/00/0000

Page 2 sur 2

5. Mécanisme de plaintes et recours

SEFECCAM/SIENCAM mettent à disposition des travailleurs et des parties prenantes un mécanisme de réception et de traitement des plaintes garantissant un traitement équitable et confidentiel des réclamations relatives aux droits humains.

6. Amélioration continue

Les entreprises s'engagent à améliorer continuellement leurs pratiques afin d'assurer une meilleure protection des droits humains dans l'ensemble de ses opérations.

La présente politique est rendue publique, diffusée au personnel et aux parties prenantes, et s'applique à l'ensemble des activités de SEFECCAM/SIENCAM et de ses sous-traitants intervenant dans leurs opérations.

Fait à Douala, le 09 février 2026

LE DIRECTEUR GENERAL

NGUEYEP NJOSSU Jean Faustin

